

faire mieux l'ouvrage—pas construire le coffrage, mais démolir l'ancienne maçonnerie.

Q. Avez-vous tenu compte de cela en calculant le coût de la maçonnerie?—R. Oui, j'ai tenu compte du coût de la démolition de la maçonnerie.

Q. C'est-à-dire qu'en estimant le coût par verge de la maçonnerie, je crois comprendre que vous avez déduit du temps porté aux bordereaux de paye le temps qu'il a dû falloir pour démolir l'ancienne maçonnerie?—R. Oui.

Q. Vous mentionnez M. Kennedy comme surveillant. Savez-vous s'il pouvait ou s'il a réellement surveillé les travaux du pont du Grand Tronc?—R. Je ne vois aucune raison qui l'empêchait de le faire.

Q. A-t-il été entendu devant la commission?—R. Oui.

Q. A-t-il dit quelque chose à ce sujet? Avez-vous eu quelque conversation avec lui? A-t-il fait quelque déclaration? Je voudrais le savoir?—R. D'après ce qu'il a dit, il ne surveillait pas les travaux du Grand Tronc.

Q. D'après ce que vous avez entendu et examiné, qui surveillait les travaux du pont du Grand Tronc?—R. Eh bien! M. St. Louis passait pour être surveillant du pont du Grand Tronc, d'après les témoignages.

Q. Qui, à la commission, a dit qu'il passait pour avoir charge de ce pont. Vous rappelez-vous qui a dit qu'il était chargé de ce pont?—R. M. Papineau, je crois, est un de ceux qui le croyaient, si je ne me trompe. Je puis me tromper. Je parle seulement de mémoire. D'après ce dont je me souviens, M. Papineau croyait que M. St. Louis était chargé de ce pont.

Q. Il a été examiné ce matin et n'a pas dit cela. Il vous a dit qu'il était sous l'impression que M. St. Louis avait la surveillance de ces travaux?—R. Je le crois; ma mémoire peut me tromper.

Q. La plupart des contremaîtres et des hommes engagés par M. St. Louis n'ont-ils pas comparu devant vous?—R. Eh bien! ils disaient avoir été demander des ordres à M. Kennedy, mais ils ne paraissaient pas y avoir été.

Q. D'après l'enquête que vous avez faite, êtes-vous prêt à dire maintenant que M. St. Louis était chargé de ces travaux, et en quelle qualité? Dites à la cour comment vous avez pu être sous cette impression?—R. La plus grande partie des témoignages avaient cette signification.

Q. Oui?—R. Oui. Je n'en connais rien personnellement.

Q. Est-ce là la preuve que vous avez eue devant la commission?—R. Oui.

Q. Et la plupart des témoignages rendus devant la commission comportaient que M. St. Louis avait la surveillance des travaux du pont du Grand Tronc?—R. Oui, monsieur.

Q. M. Schreiber, dans la correspondance produite devant vous, à la commission, n'a-t-il pas prétendu que M. St. Louis n'avait pas et ne devait pas avoir la surveillance des travaux?—R. C'est parfaitement vrai.

Q. Si ces documents ont été produits devant la commission, avez-vous attaché quelque importance aux lettres officielles de M. Schreiber?—R. Certainement. C'était indubitablement le désir de M. Schreiber; mais qu'il ait été réalisé, c'est une autre question.

Par M. Osler :

Q. Ces chiffres que vous avez donnés—\$113,000 et \$56,000—comme représentant le coût de ces ponts, ou ce qu'ils auraient dû coûter, sont-ils le résultat de calculs rigoureux faits pour la main-d'œuvre, avec l'augmentation du taux et l'augmentation du coût des matériaux, ou y avez-vous ajouté quelque chose?—R. Oh! ce sont les hauts prix, monsieur; ce sont des prix raisonnables, avec l'addition d'une proportion considérable pour cent, pour les difficultés et la saison, etc.

Par Sa Seigneurie :

Q. Des estimations libérales?—R. Des estimations très libérales.

Par M. Osler :

Q. Quelle proportion pour cent, à peu près, avez-vous ajoutée, après avoir calculé ce que les travaux auraient dû coûter, quelle somme avez-vous ajoutée?—R. A la maçonnerie, environ 50 pour 100.